



REGLEMENT CIRCUIT LPNC – SAISON 2022-2023

L'objectif du circuit alpin LPNC est de permettre aux licenciés de nos clubs de se confronter, de se faire connaître par les organes de la Ligue et, pour les catégories U14 à U21, de gagner sa qualification pour la Coupe de la Fédération.

Ce document a pour objet de préciser le règlement de ce circuit : liste des courses, règles de comptabilisation des points, règles de qualification pour la Coupe de la Fédération.

A noter, le circuit n'est pas qualificatif pour le Coq d'Or (concernant les jeunes nés entre 2008 et 2011, dont les catégories sont désolidarisées des catégories FFS depuis l'année dernière), pour lequel nous bénéficions de deux places en finale pour chaque catégorie. Les sélections pour le Coq d'Or se feront par la Commission alpine (sous-commission jeunes alpins).

I- LISTE DES COURSES

Les courses entrant dans le Circuit LPNC sont les courses organisées par nos clubs et ouvertes à toutes les catégories d'âge. Par exception, des courses inter-comités y sont ajoutées ainsi que le Challenge des entreprises en raison de sa spécificité.

Les courses sont les suivantes :

Course	Type	Toutes catégories	U18-Masters uniquement
GP du RCF – Mémorial Gilles Fleury 29/12/2022 Val d'Isère (RCF)		X	
Coupe de Noël 30/12/2022 Val d'Isère (Stade Français)		X	
Coupe d'hiver 24/02/2023 Val d'Isère (Stade Français)		X	
GP de Paris Snow-Emotion – Mémorial Sylviane Lefevre 25/02/2023 Tignes (Comité départemental de Paris)		X	
Challenge des entreprises 13-17/03/2023 Serre-Chevalier (Promoski)			X
(Course en cours d'organisation) 18/03/2023 Super Besse		X	
(Course en cours d'organisation) 19/03/2023 Super Besse		X	

II- REGLES DE COMPTABILISATION DES POINTS

- L'attribution de points se fait par manche et par catégorie (U10, U12, U14, U16, U18-U21, U30-Masters) selon la règle points Coupe du Monde : 100, 80, 60, 50, 45, 40, 36, 32, 29, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 15, 14, ... 1, du 1er au 30ième classé.

- Seront pris en compte les meilleurs points par course à l'arrivée de chaque coureur pour un total maximum de la moitié des courses du circuit LPNC tenues et validées par la FFS.

Exemple 1 : le coureur X, U14, a participé à seulement 7 des 8 courses du circuit mais a chuté sur l'une des manches de ses 7 courses disputées. Il a donc 13 résultats mais seulement ses 8 meilleurs seront retenus.

Exemple 2 : le coureur Y, U14, a participé à seulement 3 de ces 8 courses et a été classé sur chacune des manches des courses disputées. Il a donc 6 résultats et ses 6 résultats sont retenus.

- Une exception est faite pour les jeunes des catégories U14 & U16 qui auraient été convoqués par la Ligue pour participer à l'une des courses nationales (CFJC, Ben'j, Ecureuils d'Or) ou pour s'y préparer, alors même qu'une des courses du circuit se tient aux mêmes dates. Dans ce cas, on prendra en compte la moyenne des points obtenus par le jeune sur l'ensemble des manches.

Exemple : nous sommes fin janvier, le coureur Z, U14, a participé à toutes les courses sauf celles du 21-22/01 car il était convoqué sur un entraînement vitesse rendu obligatoire par la CFJC vitesse la semaine suivante. On enregistre chacun de ses résultats sur les courses précédentes et on compte la moyenne obtenue sur les manches des deux premières courses pour lui attribuer un résultat estimatif sur les manches des courses du 21-22/01. Ce résultat estimatif sera mis à jour par la suite avec les nouvelles courses réalisées sur le Circuit.

III- CLASSEMENT

- Le classement est mis à jour à l'issue de chaque course. Il est communiqué aux responsables de clubs, partagé sur les réseaux sociaux et mis en ligne sur le site de la Ligue à l'adresse suivante : <https://www.ffs-lpnc.fr/alpin-competition/circuit-alpin/>
- Le classement définitif du Circuit est établi à l'issue de la saison.
- Les récompenses seront partagées à la rentrée, lors de la Fête de la Ligue. Les premiers des catégories U12 et U14 seront approchés pour leur proposer de rejoindre l'une des équipes de notre Ligue.

IV- QUALIFICATION POUR LA COUPE DE LA FEDERATION

- Les trois premiers de chaque catégorie U14, U16 et U18-Masters, hommes et femmes séparés, sont automatiquement qualifiés pour la Coupe de la Fédération.
- Si les quotas le permettent, un ou plusieurs autre(s) coureur(s) sera(seront) sélectionnés. Dans ce cas de figure la Commission Alpine (sous-commission jeunes alpins) fera une proposition aux clubs ayant des coureurs enregistrés dans le classement de la catégorie concernée afin de parvenir à la liste des personnes à contacter.
- Les qualifiés seront informés par leur club et à défaut, par la Ligue.
- Un accompagnement sur la Coupe de la Fédération sera proposé aux qualifiés qui le souhaitent.